



Intervention du conjoint d'une salariée pour règlement de conflit

Par **Marinette1953**, le **08/12/2011** à **18:48**

Bonjour, je suis chef d'équipe pour un prestataire de service. Nous travaillons au sein d'une maison de retraite. Quelques conflits sans gravité sont apparus au sein de l'équipe. Ce jour le conjoint d'un salarié est entré dans la maison de retraite, sans prévenir pour me rencontrer et défendre sa compagne (une de mes salariées). Il n'a pas été violent mais s'est montré énervé. Est ce légal?

Par **P.M.**, le **08/12/2011** à **22:36**

Bonjour,
Le conjoint d'une salariée n'a aucun titre pour intervenir puisque celle-ci est majeure...